

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'UNION SPORTIVE DE RONCHIN DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Les membres de l'UNION SPORTIVE DE RONCHIN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le **Vendredi 16 Novembre 2012 à 19h00** au siège social, stade Léo LAGRANGE à RONCHIN.

Monsieur **Gérard DERUY** – *Président* - ouvre la séance à 19h00.

Sont présents ou excusés :

- Monsieur Alain RABARY Maire de Ronchin, *excusé*
- Monsieur Bernard DOUTEMENT Adjoint aux sports de la ville de Ronchin, *excusé*
- Monsieur Bernard NEVEJANS Président l'Office des Sports Ronchinois, *excusé*
- Monsieur André BARGE Trésorier de l'Office des Sports Ronchinois, *excusé*
- Monsieur Patrick GEENENS premier adjoint au Maire, *présent*
- Monsieur Jacques LACHARRIERE Directeur du service des sports, *excusé*

Il est à préciser que la concomitance de l'Assemblée Générale d'Automne de l'USR avec celle d'une réunion du club de cyclisme de Ronchin tout aussi importante ont obligé les membres de la municipalité à se décider sur leur présence à l'une ou l'autre.

Le Président présente et remercie pour leur présence les adhérents et membres du Comité Directeur.

Puis **Samuel TREMELET** – *Secrétaire* - rappelle l'Ordre du jour :

- 1. Mot de bienvenue du Président de l'US RONCHIN**
- 2. Mot de Monsieur le Maire de RONCHIN**
- 3. Bilan et Compte de Résultat 2011/2012 : présentation et approbation**
- 4. Affectation du résultat**
- 5. Comparatif entre le réalisé et le budget 2011/2012**
- 6. Prévisionnel 2012/2013 : présentation et adoption**
- 7. Point sur les aspects sportifs du début de saison**
- 8. Questions diverses**
- 9. Pot de l'amitié**

- Monsieur **Gérard DERUY** - *Président de l'US RONCHIN* - donne lecture du « *mot du Président* » annexé au présent PV.

- La parole est donnée à Monsieur **Patrick GEENENS** – *1^{er} Adjoint à la municipalité* – qui, en préambule, excuse l'absence de Messieurs **Alain RABARY** – *Maire de Ronchin* - et **Bernard DOUTEMENT** – *Adjoint aux Sports* – tous deux appelés à siéger à une autre réunion sportive d'importance.
Monsieur le 1^{er} Adjoint souligne l'attachement de la municipalité au club de l'USR depuis des années. Il rend un hommage appuyé à l'ensemble de l'encadrement du club et des bénévoles qui, par leur investissement généreux, contribuent de manière essentielle au développement et à la pérennité du club. Il se réjouit également de la bonne santé financière de l'USR en ces temps chahutés, qui souligne sa gestion rigoureuse et responsable.

- Le compte de résultat 2011/2012, ainsi que le bilan au 30/06/2012, sont présentés (sur grand écran) et commentés par **Franck DEHAUDT** - *Responsable financier du club* -. Les comptes annuels faisant apparaître un résultat bénéficiaire de **10.938,38 €**, sont mis aux voix par **Samuel TREMELET** – *Secrétaire* - et approuvés à l'unanimité.

Franck DEHAUDT rappelle que ce compte de résultat et ce bilan ont été arrêtés par le Comité Directeur lors de sa séance du **15 octobre 2012**. Ces documents financiers sont annexés au présent Procès-Verbal.

- Le Comité Directeur propose d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de **10.938,38 €**, au compte « *autres réserves* ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Franck DEHAUDT** présente ensuite le comparatif entre le budget 2011/2012 voté lors de l'Assemblée Générale du 10 Novembre 2011, et le réalisé 2011/2012. Aucune remarque n'est faite par l'assistance. Ce document financier est annexé au présent Procès-Verbal.

- **Franck DEHAUDT** présente ensuite, et commente le budget prévisionnel 2012/2013 arrêté par la Comité Directeur dans sa séance du **15 Octobre 2012**. Aucune remarque n'est faite par l'assistance. **Samuel TREMELET** – *Secrétaire* – précise l'investissement rigoureux, pertinent et responsable du Comité Directeur dans l'élaboration de ce budget prévisionnel qui, mis aux voix, est adopté à l'unanimité par l'assemblée. Ce document financier est annexé au présent Procès-Verbal.

➤ Les différents aspects sportifs de ce début de saison :

- **Désiré BELGHIT** – *Référent technique* – expose une synthèse rapide des résultats pour l'ensemble des catégories. Il ressort que sa considération d'ensemble s'applique à tous :
Toujours plus de travail pour obtenir des résultats tangibles s'inscrivant dans la durée.
Il souligne l'importance des réunions éducateurs plus productives et efficaces qu'auparavant.
- **Serge POURRIER** – délégué - et bénévole historique du club, déplore l'absence de représentation de la catégorie U19 au sein de l'USR créant un trou dans les catégories. Ce constat a fait partie des préoccupations du club, mais la viabilité d'un groupe U19 cette saison étant par trop hasardeuse, il a été jugé sage d'y renoncer avant d'engager le championnat.
- Le grand père d'un joueur interpelle le Président sur la rareté de sa présence sur les terrains. **Gérard DERUY** lui précise que les attributions du président si elles induisent une représentation sur les terrains ne se borne pas, loin de là à ce seul rôle. Les sollicitations incessantes ne lui laissent pas toute latitude sur son emploi du temps.
Il croit devoir préciser de nouveau que sa fonction entièrement bénévole se fait également, quand elle induit des frais, sur ses deniers personnels ; il rappelle son extrême disponibilité qui n'a pour seul objectif que la bonne marche du club et le temps passé à la gestion de l'USR implique des priorités.

Désiré BELGHIT – *Référent technique* – rappelle que c'est le rôle des éducateurs d'être présents et surtout des parents dont l'investissement dans la passion de leurs enfants doit être plus palpable.

Les clubs, en majorité, fonctionnent avec les bonnes volontés qui se concrétisent de manières diverses comme :

- * Accompagner les joueurs en mettant ponctuellement son véhicule à la disposition collective.
- * Assister aux matches en encourageant ses jeunes pousses.

- Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00, les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé par le Président, le Secrétaire, et le Trésorier.

Fait à Ronchin, le Vendredi 16 novembre 2012.

Le Président
G. DERUY

Le Secrétaire
S.TREMELET

La Trésorière
I. DESCAMPS

